

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Cessions de Barnum au profit des associations communales /Région - DE_022_2025

Séance du vendredi 23 mai 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 15 mai 2025

vingt-trois mai deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : 11

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés:

Absents: SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET, GEORGETTE TOUZY

Excusés:

M. le Maire, informe que la Région Auvergne-Rhône-Alpes vient de voter lors de la commission permanente du 28 mars un nouveau dispositif en faveur des communes de moins de 2 000 habitants qui vise à soutenir le tissu associatif local.

Dans la continuité des politiques régionales en faveur des petites communes, ce procédé consiste à mettre à disposition de votre commune, via une convention, un barnum qui sera destiné aux associations locales.

Les demandes doivent se réaliser exclusivement sur le Portail des Aides (PDA) de la Région et seront présentées en commission permanente.

La Région veillera à une couverture uniforme du territoire régional et un seul barnum sera attribué par commune.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son autorisation pour solliciter auprès de la Région , toutes aides et/ou subventions au profit de la commune de Saint-Cernin et de signer tout document concernant ce dispositif.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 26/05/2025
et publication ou notification du 26/05/2025

Le Maire,
A.DUJOLS

Le Maire,
A.DUJOLS



Le secrétaire de séance,
S.GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 26/05/2025
Date de réception de l'AR: 26/05/2025

015-211501754-DE_022_2025-DE
A G E D I

Date de transmission de l'acte: 26/05/2025
Date de reception de l'AR: 26/05/2025

015-211501754-DE_022_2025-DE
A G E D I